

ESGnomics





Avant-propos

Le changement climatique, la réduction des inégalités et de meilleurs systèmes de gouvernance sont autant de défis pour rendre notre monde de demain plus juste et durable, et Rothschild & Co est engagé dans cette démarche.

La recherche économique du Groupe s'insère dans cette approche en apportant une analyse sur les principaux risques et opportunités auxquels sont exposés les acteurs économiques. ESGnomics a pour but de transmettre de façon pédagogique les apports des sciences économiques à la réflexion sur les thématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance.

Défis et enjeux de la taxation du carbone

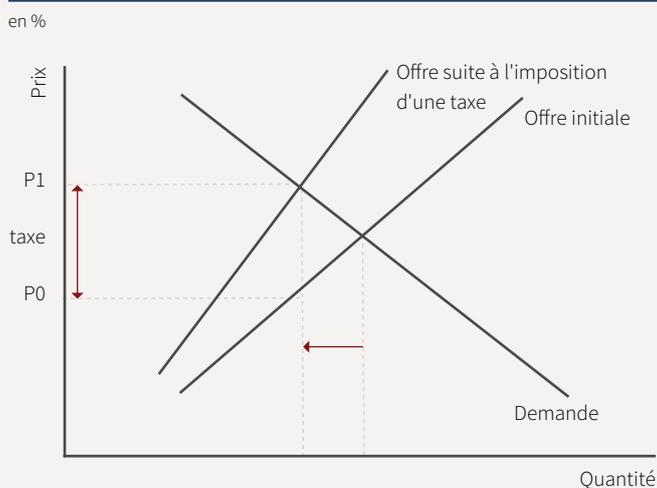


Marc-Antoine Collard
Chef Économiste,
Responsable de la recherche
Rothschild & Co Asset Management Europe

Afin d'éviter une grave crise climatique, le monde doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Si l'innovation est essentielle pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction, un changement des habitudes est également nécessaire, et la taxe carbone pourrait bien s'imposer comme l'un des moyens les plus efficaces de s'attaquer au réchauffement de la planète.

Le prix du carbone est un mécanisme qui intègre les coûts externes des émissions de GES à payer pour la société – tels que les dommages causés aux cultures, le coût des soins de santé liés aux vagues de chaleur et aux sécheresses – et les lie à leur émetteur par un prix qui prend généralement la forme d'une taxe sur le dioxyde de carbone (CO₂) émis.

Équilibre offre-demande lors de l'imposition d'une taxe



Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, septembre 2022.

Le mécanisme du prix du carbone contribuerait à réduire les émissions...

Le réchauffement climatique lègue un coût énorme aux générations futures qui en subiront les conséquences. Or, ce coût est rarement intégré aux prix des biens et des services. En effet, les entreprises et les ménages qui génèrent des émissions de GES, en produisant de l'électricité ou en se déplaçant en voiture, ne paient pas réellement pour les dégâts engendrés par cette pollution. Pour remédier à cette défaillance de marché, les gouvernements sont amenés à internaliser les coûts des préjudices environnementaux futurs en fixant un prix sur ce qui en est la source, à savoir les émissions de GES. En 2021, 35 programmes de taxe carbone ont ainsi été introduits dans un certain nombre de pays, de régions et de collectivités locales⁽¹⁾.

Avec la taxe carbone, le gouvernement fixe un prix que les émetteurs doivent payer pour chaque tonne de GES émise. Par exemple, le prix d'un billet d'avion à 300€ ne tient pas compte du coût pour la société induit par la pollution. Imposer une taxe carbone permettrait par exemple de le porter à 370€, sous l'hypothèse où le coût externe social de ce vol est estimé à 70€. Le nouveau prix intégrant l'impact négatif sur l'environnement découragerait ainsi certains de prendre l'avion, ce qui entraînerait mécaniquement une réduction des voyages aériens et donc de la pollution, favorisant un niveau de consommation socialement plus responsable.

(1) Banque Mondiale, *State and Trends of Carbon Pricing*, 2021.

Par conséquent, la fixation d'un prix pour les émissions de CO₂ sous la forme d'un droit ou d'une taxe peut se révéler efficace pour lutter contre les émissions de GES et la pollution, les entreprises et les consommateurs modifiant leur comportement pour éviter de devoir la payer⁽²⁾. En outre, la taxation des émissions de GES encouragerait les investissements dans les énergies renouvelables et favoriserait le progrès technologique, les entreprises et les industries multipliant leurs efforts pour rendre leurs processus de production plus respectueux de l'environnement.

La taxe carbone peut également être un moyen pour l'État d'engranger des recettes pouvant être, par la suite, consacrées au développement de projets environnementaux ainsi qu'au financement d'investissements dans des solutions alternatives, tel que le financement du transport en commun.

“ La pollution actuelle créera des risques climatiques pour de nombreuses générations à venir... ”

... mais de nombreux obstacles subsistent

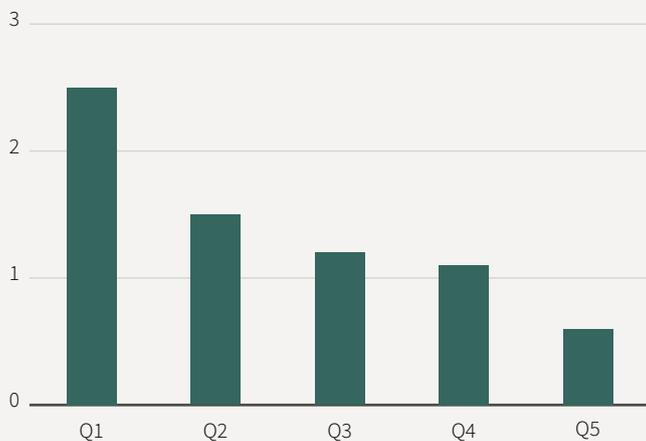
Bien que le mécanisme du prix du carbone soit susceptible de continuer grandement à résoudre le problème du réchauffement climatique, estimer le coût environnemental des émissions de carbone reste une tâche ardue, dépendante des hypothèses scientifiques et économiques retenues, et peut, en conséquence, varier considérablement d'une recherche à l'autre⁽³⁾.

En effet, une considération cruciale dans le calcul de ce coût est que la pollution par le carbone se dissipe très lentement, ce qui signifie que la pollution actuelle créera des risques climatiques pour de nombreuses générations à venir. Une deuxième difficulté est le risque extrême, à savoir la possibilité de futurs dommages climatiques catastrophiques, sans compter que les causes et les conséquences du changement climatique ont une portée mondiale.

En outre, plusieurs raisons expliquent pourquoi certains pays n'ont pas encore réussi à mettre en œuvre des taxes carbone, à l'instar du lobbying d'acteurs du secteur pétrolier ou de l'opposition des consommateurs face à une taxe qui ferait grimper le prix de certains biens et services⁽⁴⁾. De plus, certains arguent que les taxes sont destructrices d'emplois parce qu'entraînant une chute de la consommation et de la production. Étant donné que l'énergie représente une part plus importante du panier de consommation des ménages à faible revenu, l'imposition d'une taxe sur le carbone est également perçue comme injuste puisqu'elle pèserait davantage sur ces derniers par rapport aux plus aisés⁽⁵⁾.

États-Unis – Coût d'une taxe carbone

en % du revenu disponible, par quintile, taxe 28\$ la tonne



Source : Congressional Budget Office, Rothschild & Co Asset Management Europe, septembre 2022.

(2) David L. Chandler, "Carbon taxes could make significant dent in climate change", MIT News Office, 6 avril 2018.

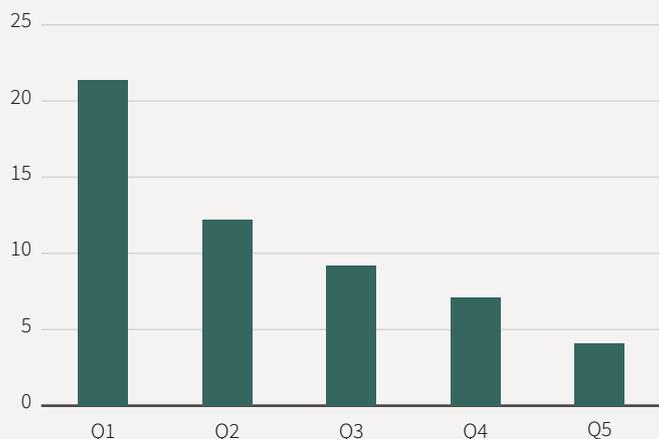
(3) Ricke, Katharine, Laurent Drouet, Ken Caldeira, et Massimo Tavoni, "Country-Level Social Cost of Carbon." *Nature Climate Change* 8, 895–900, 2018.

(4) Sterner, T. et G. Köhlin, "Pricing carbon: The challenges", *Towards a Workable and Effective Climate Regime*, Centre for Economic Policy Research, 2015.

(5) Marron, Donald, Eric Toder, et Lydia Austin, "Taxing Carbon: What, Why, and How", *Brookings Tax Policy Center*, 2015.

États-Unis – Dépenses en énergie

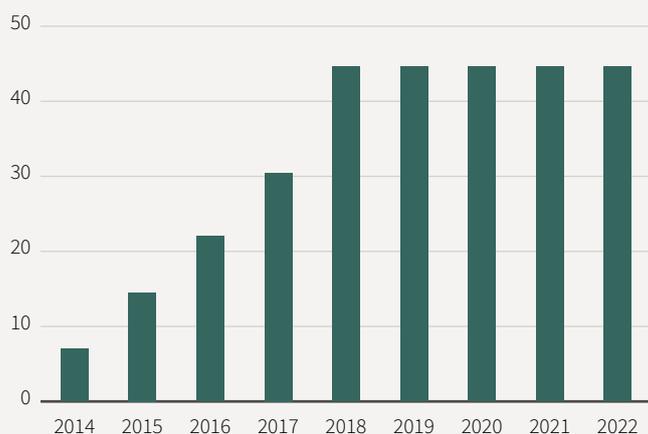
en % du revenu, par quintile



Source : BLS, Rothschild & Co Asset Management Europe, septembre 2022.

France – Prix du carbone

en €/tCO₂



Source : Ministère de la Transition Énergétique, Rothschild & Co Asset Management Europe, septembre 2022.

La fuite de carbone apparaît lorsque les entreprises déplacent leurs activités dans un pays où le coût du CO₂ ou d'autres émissions de GES est moins élevé. Les fuites déplacent ainsi le lieu de production des émissions au lieu de les réduire.

Le défi d'un mécanisme de prix international

Dans la mesure où une tonne de CO₂ provoque les mêmes dommages dans le temps, quel que soit l'endroit où elle est émise, il devrait idéalement y avoir un unique prix du carbone au niveau mondial. Or, le prix varie actuellement de 0 à plus de 130 dollars la tonne⁽⁶⁾, creusant les inégalités entre les pays et les industries et entraînant des fuites de carbone.

Afin de les prévenir, la Commission européenne a adopté en juillet 2021 une proposition de nouvelle taxe carbone aux frontières qui imposerait un prix du carbone aux importations sur une sélection de produits, équilibrant ainsi le coût domestique et importé du carbone. Toutefois, au-delà des défis techniques associés, imposer une taxe carbone aux frontières – qui pèsera principalement sur les pays émergents dérogeant aux normes européennes – interroge compte tenu de la profonde inégalité énergétique mondiale. De plus, pour les pays disposant de stocks importants d'infrastructures carbonées, un défi important portera sur l'héritage des investissements passés sous la forme d'actifs devenus obsolètes, ce qui implique que la gestion des problèmes de redistribution des coûts de transition au sein des pays peut devenir un obstacle plus grand que celle entre les pays⁽⁷⁾.

“ Le FMI a proposé l'établissement d'un prix plancher international pour le carbone... ”

En conséquence, le FMI a proposé l'établissement d'un prix plancher international pour le carbone, c'est-à-dire, un prix minimum payé pour le CO₂ et les autres GES. Cela permettrait de résoudre le problème des fuites de carbone en incitant les pays à réduire leurs émissions plutôt que de s'appuyer sur un mécanisme d'ajustement aux frontières.

Dans le cadre de cette proposition, les pays à faible revenu seraient encouragés à participer par le biais de deux mécanismes : (1) un prix plancher du carbone inférieur à celui qui s'appliquerait aux pays à revenu élevé, et (2) une aide financière provenant d'un fonds mondial qui serait financé par un pourcentage des recettes provenant des systèmes de tarification du carbone des économies avancées⁽⁸⁾.

En revanche, bien que des actions mondiales coordonnées aient pu avoir lieu par le passé⁽⁹⁾, il demeure difficile de s'entendre sur un prix mondial commun du carbone alors même que ses effets varient selon les économies et les industries, et que les négociations concernant la redistribution des revenus à destination des agents économiques les plus touchés n'ont, pour l'instant, toujours pas abouties même si le constat des experts semble implacable : les avantages d'une action climatique forte l'emportent sur les coûts de l'inaction.

(6) Source : Bloomberg, septembre 2022.

(7) Kemal Dervis, "Carbon border tax can aid global sustainability, but at what costs?", Forum économique mondial, 13 février 2020.

(8) Forum économique mondial, "Increasing Climate Ambition: Analysis of an International Carbon Price Floor", 2021.

(9) Par exemple, le Protocole de Montréal de 1987 a été introduit pour lutter contre les substances qui appauvrissent la couche d'ozone et la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de 1983 traite des polluants atmosphériques à l'origine des pluies acides.

Avertissements

Document simplifié et non contractuel. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne sauraient être considérés comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe. Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management Europe, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par un commissaire aux comptes.

Compte tenu du caractère subjectif de certaines analyses, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement mises en pratique par les équipes de Rothschild & Co Asset Management Europe ou de ses affiliés, qui agissent en fonction de leurs propres convictions. Certains énoncés prévisionnels sont préparés sur la base de certaines hypothèses, qui pourront vraisemblablement différer soit partiellement, soit totalement de la réalité. Toute estimation hypothétique est, par nature, spéculative et il est envisageable que certaines, si ce n'est l'ensemble, des hypothèses relatives à ces illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou diffèrent significativement des déterminations actuelles. La présente analyse n'est valable qu'au moment de la rédaction du présent rapport.

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

À propos de la division Asset Management de Rothschild & Co

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 9 pays en Europe, nous gérons plus de 23 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'informations sur : www.am.eu.rothschildandco.com



Rejoignez-nous
sur **LinkedIn** 

Retrouvez toutes
les informations sur
am.eu.rothschildandco.com

 **Rothschild & Co**
Asset Management